

Engagement de confidentialité et de protection des données à caractère personnel

1.-

Dans le cadre de ses activités, Skyfarms SPRL est susceptible de traiter certaines données à caractère personnel de personnes physiques. Skyfarms SPRL s'est engagée à respecter l'ensemble des réglementations nationales et internationales en vigueur relatives à la protection des données à caractère personnel et à la vie privée, et notamment le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (ci-après dénommé le « *règlement général sur la protection des données* »).

Skyfarms SPRL s'engage à l'égard des tiers à disposer de garanties suffisantes quant à la mise en œuvre de mesures techniques et organisationnelles appropriées de manière à ce que les traitements qu'elle opère répondent aux exigences réglementaires.

Par ailleurs, en tant qu'employeur, Skyfarms SPRL collecte et traite également des données à caractère personnel de ses travailleurs, agents ou autres préposés. En tant que personne physique, ceux-ci bénéficient également de la protection de leurs données à caractère personnel et du strict respect de leur vie privée.

Skyfarms SPRL s'est engagée à accéder et à traiter les données de façon strictement confidentielle et à limiter l'accès aux données aux seules personnes (travailleurs, agents et autres préposés) qui en ont besoin pour l'exécution de leur travail et en fonction des nécessités requises par les prestations de services découlant du contrat liant le client à Skyfarms SPRL ou des relations contractuelles liant un travailleur/préposé à Skyfarms SPRL, et ce toujours sous le contrôle de Skyfarms SPRL.

La présente politique de confidentialité et de protection des données à caractère personnel a été rédigée à cette fin. Elle reflète la protection que Skyfarms SPRL souhaite apporter à la vie privée des personnes physiques.

La présente constitue un socle de règles de bonne conduite auxquelles tous les travailleurs et les prestataires de Skyfarms SPRL sont tenus de respecter. Elle est valable pendant toute la durée du contrat de travail/prestations de service et continuera à s'appliquer après la résiliation dudit contrat, peu importe les raisons ayant entraîné la résiliation.

2.-

Une **donnée à caractère personnel** est toute information relative à une personne physique identifiée ou qui peut être identifiée, directement ou indirectement, par référence à un numéro d'identification ou à un ou plusieurs éléments qui lui sont propres. Cela signifie qu'une donnée à caractère personnel, c'est tout ce qui permet d'identifier une personne : le nom, le prénom, l'adresse, le numéro de registre national, le numéro de téléphone portable, l'adresse mail, etc.

Un **traitement de données à caractère personnel** est toute opération, ou un ensemble d'opérations, portant sur de telles données, quel que soit le procédé utilisé (collecte, enregistrement, organisation, conservation, adaptation, modification, extraction, consultation, utilisation, communication par transmission, diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, rapprochement ou interconnexion, verrouillage, effacement ou destruction, ...).

3.-

Dans le cadre de l'exécution de vos missions en application de votre contrat de travail/prestations de service, **vous vous engagez expressément**, pendant et après la durée de la relation contractuelle ou professionnelle vous liant à Skyfarms SPRL, **à respecter les règles et les principes suivant(e)s** :

- Exploiter les informations ou données auxquelles vous avez accès qu'en vue de réaliser les missions et les objectifs définis dans votre contrat de travail/prestations de service ou en exécution de celui-ci, conformément aux instructions de Skyfarms SPRL;
- Suivre les formations requises par Skyfarms SPRL en matière de protection des données à caractère personnel ;
- Ne pas divulguer ou communiquer à un tiers, tout ou partie des informations ou données auxquelles vous avez accès ;
- Ne pas utiliser/exploiter les informations ou données auxquelles vous avez accès à des fins autres que celles prévues par votre contrat de travail/prestations de service ;
- Ne pas effectuer ou conserver de copies, sur quelque support que ce soit, à d'autres fins que la sauvegarde ou l'archivage commandé par l'exercice de vos fonctions/missions conformément à votre contrat de travail/prestations de service vous liant à Skyfarms SPRL ;
- Prendre toutes les dispositions utiles et nécessaires pour que les informations ou données transmises dans le cadre de votre travail/mission ne soient pas divulguées à des fins autres que toutes celles prévues par votre contrat de travail/prestations de services.

Vous vous engagez également à **informer** immédiatement Skyfarms SPRL de tout cas de violation de données ou de circonstances qui pourraient donner lieu à une violation de données. Une **violation de données** est une faille de sécurité entraînant, de manière accidentelle ou illicite, la destruction, la perte, l'altération, la divulgation ou l'accès non autorisé(e) de données, notamment à caractère personnel. Vous vous engagez à **collaborer** avec Skyfarms SPRL de manière à lui permettre de prendre toutes les mesures utiles et nécessaires qui s'imposent pour remédier à la violation et en limiter les dégâts.

Pour de plus amples informations, Skyfarms SPRL vous invite à consulter le site web de l'autorité de contrôle. Vous pouvez également nous contacter pour toute question/demande/réclamation au numéro de téléphone suivant : 0485126354 ; ou par email à l'adresse suivante : info@skyfarms.be.

Pour accord,

Skyfarms SPRL
Avenue des jardins 26
1030 Schaerbeek